

DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE CONJUGALE



- Responsabiliser la personne pour les difficultés du couple
- Remettre constamment sa santé mentale en question
- Ridiculiser ses compétences et ses décisions
- Nier ses perceptions, manipuler sa vision de la réalité
- Imposer un climat de tension

PSYCHOLOGIQUE



- Lire ses échanges courriels ou textos
- L'obliger à fournir ses mots de passe
- Suivre ses allées et venues via une application-mouchard
- Écouter ses conversations privées
- La harceler par téléphone ou par texto

TECHNOLOGIQUE



- Cracher, mordre, frapper, pincer, pousser
- Retenir, serrer les bras, tirer les cheveux
- Étrangler, infliger des blessures physiques
- Bloquer l'accès à la sortie, enfermer, séquestrer
- Lancer des objets, briser des biens, frapper dans les murs

PHYSIQUE



- Faire pression ou forcer physiquement la personne à avoir une relation sexuelle
- La contraindre à accepter certaines pratiques sexuelles
- Initier un rapport sexuel lorsqu'elle n'est pas en mesure de donner son consentement
- La forcer à se prostituer, partager des images intimes sans son consentement

SEXUELLE



- Contrôler, voler, extirper de l'argent
- Usurper son identité, imiter sa signature
- L'obliger à signer des contrats, à faire des emprunts à la banque, à mentir dans une déclaration de revenus
- Faire pression sur ses choix quant aux études ou au travail, pour limiter ses opportunités ou la forcer à cesser de travailler

ECONOMIQUE



- La menacer, la ridiculiser, la blâmer, l'insulter, la culpabiliser
- Donner espoir d'un changement sans réelle intention de modifier son comportement
- Maintenir la victime sur le qui-vive
- Susciter en elle des états émotionnels négatifs (colère, peur, peine, etc.) puis s'en servir contre elle

ÉMOTIONNELLE



- Porter plainte contre elle sur de fausses allégations
- Mentir aux intervenants sociaux et judiciaires
- Prolonger les procédures légales inutilement
- Ne pas respecter les ententes, les ordonnances ou les jugements de la cour

JUDICIAIRE